

TESTAMENT

Je soussigné, Jean Modèle, né le 25.06.1939, originaire de Lausanne, domicilié rue de la Gare 100, 1003 Lausanne, prend les dispositions testamentaires suivants :

1. Le présent testament remplace toutes les dispositions antérieures.

2. Je désigne les personnes suivantes comme héritiers à part égale de ma succession :
 - a) Mon filleul, Pierre Exemple, originaire de Pully, né 6.9.1971, originaire de Lausanne, domicilié rue de l'Hôpital 5, 1010 Lausanne
 - b) Ma nièce, Corinne Exemple-Modèle, née le 16.02.1974, originaire de Lausanne, domiciliée av. de la Paix, 1005 Lausanne

Si Corinne Exemple-Modèle me précède, elle sera représentée par ses descendants, qui succèdent par souche à tous les degrés.
Si elle me précède sans laisser d'héritiers légaux, sa part appartiendra à son mari Marcel Exemple

3. Je lègue :
 - a) À mon camarade de randonnée en ski (Samuel Eempio, quai du Mont-Blanc, 1110 Morges : mon bâton de randonnée « Alpin »
 - b) À l'institution d'utilité publique Institut-Typico, rue des Alpes 5, 1201 Genève : CHF 15'000.00 (CHF quinze mille)

4. Ma nièce Susanne Exemple-Modèle, ou ses représentants, sera habilitée à prendre en charge la propriété exclusive de ma collection de timbres en l'imputant sur ses droits successoraux

5. Je désigne comme exécuteur testamentaire Amélie Favre, originaire de Salvans, née le 7. 11. 1963, rue principale 25, 1800 Vevey. Au cas où Amélie Favre serait décédée ou refuserait cette tâche, je désigne la Banque Standard, Lausanne.

Lieu, date

Signature

Important: ce dernier doit être écrit à la main du début à la fin. L'exemple ci-dessus contient l'institution d'héritier, une solution de remplacement, des legs, des dispositions en matières de partage et la désignation d'un exécuteur testamentaire.